

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SEMAINE EXTÉRIÈRE

Un jour — lointain déjà — Guillaume II s'en fut solennellement accomplir un voyage en Palestine. Vous imaginez les sentiments tumultueux qui s'agitèrent en son âme complexe. Les contradictions aisément se concilient chez un disciple du métaphysicien Hegel. Mystique et pratique, l'empereur allemand s'inclinait pieusement devant toutes les images qui évoquent en lui la Terre Sainte, mais il ne perdait pas de vue les intérêts immédiats, matériels et économiques dont il a assumé la défense comme premier commis-voyageur de la production allemande.

Au retour de cette croisée esthétique et commerciale, il s'arrêta à Constantinople où il serrait la main, toute sanglante, d'Abdul-Hamid, au lendemain du jour où celui-ci venait d'ordonner le massacre de milliers et de milliers de ses sujets arméniens. Les Vieux Turcs se sentirent reconfortés par l'impériale visite et ils crurent que désormais, forts de la sympathie de Guillaume II, ils pourraient braver, en même temps que l'indignation des consciences civilisées européennes, le mécontentement grandissant des peuples ottomans. Ils le crurent si bien qu'ils exagèrent et qu'Abdul-Hamid comptant sur l'appui de l'Allemagne, se laissa aller à refuser les concessions indispensables.

La Révolution de 1908 lui arracha sa puissance, celle d'avril 1909 lui ravit même son titre de Sultan. C'était les idées françaises qui triomphaient, c'était des hommes formés à la culture et aux doctrines démocratiques de notre pays qui arrivaient au pouvoir. L'influence allemande paraissait condamnée sinon à disparaître du moins à subir une longue éclipse à Constantinople.

Par quel miracle n'en fut-il pas ainsi? Faut-il s'en prendre à des négligences françaises ou à une extraordinaire habileté allemande, toujours est-il que les Jeunes Turcs malgré la sympathie intellectuelle et morale qu'ils ne pouvaient pas ne pas ressentir pour la France, se laissèrent séduire à leur tour par la diplomatie de Guillaume II.

Alors qu'ils confiaient à des fonctionnaires français le soin de veiller à la réorganisation de leurs finances, sans leur conférer l'autorité qui seule aurait rendu possible l'accomplissement d'une telle tâche, ils abandonnaient à des officiers allemands, l'entraînement et le commandement de leurs armées et sans doute comptaient-ils, pour assurer l'intégrité matérielle et morale de l'empire ottoman, sur la protection souveraine de la grande nation militaire qui en 1866, comme en 1870, à Sadowa comme à Sedan, n'avait connu que d'incompréhensibles victoires.

Or quels ont été les services rendus à l'empire ottoman par ses nouveaux et formidables amis? Quels ont été pour lui les fruits de ce rapprochement avec l'Allemagne dont il se promettait autant de prestige que de profit? La Porte successivement a perdu la Bosnie et l'Herzégovine qui lui ont été arrachées par l'Autriche, le vaillant « second » de l'Allemagne. C'est encore l'Italie, alliée de Berlin, qui suit l'exemple et qui s'adjuge Tripoli et la Cyrénaïque. Le signal des amputations est alors donné. Monténégro, Serbie, Bulgarie, Grèce s'élancent à la curée sans que l'Allemagne acquiesce un simple geste de protestation, sans qu'elle soulève, même diplomatiquement, la moindre résistance à ce féroce dépeçage.

Il y a plus. L'armée turque avait été livrée à la direction technique de l'Allemagne, la grande puissance militaire. L'empire ottoman avait, au prix de sacrifices héroïques, payé les instructeurs, les armes, les munitions germaniques et tout cela pour connaître les humiliants désastres de Lulle Bourgas et de Kir kilissé la perte d'Andrinople, la perte de Salonique!

Après la débâcle, l'intervention de la grande protectrice allemande aurait pu réduire la part du feu, tout

au moins aurait-elle dû l'essayer. Les diplomates de Berlin ne semblèrent pas y songer un seul instant. Ils cherchèrent à faire croire à la Turquie que l'Autriche et l'Italie qui, l'une et l'autre lui avaient arraché une part importante de son domaine, étaient pour elle des amies désintéressées. Ils s'efforcèrent de garder sa confiance crédule, alors qu'ils secondaient alternativement les vues de la Bulgarie et les ambitions de la Grèce et de son roi — le beau-frère de Guillaume II.

Avant, pendant et après la guerre, l'empire ottoman ne recut aucun concours ni aucun secours de l'Allemagne, entre les mains de laquelle il avait si naïvement remis son sort. Il s'est aperçu qu'en échange de services imaginaires, on exigeait de lui qu'il acceptât une sorte de vassalité économique et militaire, qu'il accordât des concessions de travaux publics, de ports, de chemins de fer et qu'il abandonnât à des généraux allemands le commandement absolu de son armée.

Les Jeunes-Turcs n'entendent pas que la Turquie d'Europe devienne une sorte d'Égypte allemande. Ils l'ont bien montré en triomphant de l'hostilité traditionnelle qu'ils ont au cœur contre la Russie et en envoyant une importante mission auprès du Tsar Nicolas.

Ils l'ont montré aussi en sanctionnant les arrangements financiers et économiques élaborés par Djavid Bey. Certes, le territoire occupé par la Turquie en Europe se trouve bien réduit à la suite des dernières guerres balkaniques. Il n'en a qu'une importance plus grande au point de vue de l'avenir de l'Empire ottoman. C'est la Turquie d'Europe qui seule garantit la cohésion des provinces et des races qui constituent la Turquie d'Asie.

Qu'il y ait à Constantinople une administration vigilante, saine et probe, que la Turquie pense par le travail pacifique et méthodique les blessures qui lui ont été faites, qu'elle ne donne aucune occasion aux intrigues internationales de s'exercer dans sa capitale et elle pourra envisager l'avenir avec sérénité.

La France n'a pas hésité à lui procurer les ressources matérielles, faute desquelles elle courait à la faillite et à la guerre civile.

Certes, notre conduite nous a été dictée par une ancienne et profonde sympathie; elle nous a été inspirée aussi par notre amour réfléchi de la paix. Le partage de la Macédoine, de la Thrace et de l'Albanie a mis l'Europe au bord du gouffre d'une guerre effroyable.

Le partage de la Turquie d'Asie l'y précipiterait et c'est ce que la France ne veut pas. C'est pour cela qu'elle seconde de ses efforts efficaces et sincères le relèvement de l'Empire ottoman.

T. STEEG,
Sénateur de la Seine,
Ancien ministre,

Les P. T. T

D'après le relevé statistique publié par le bureau international de l'Union télégraphique, l'Allemagne tient la tête pour le développement des lignes télégraphiques, qui atteint chez elle 1.893.830 kilomètres, le nombre des bureaux 55.770 et celui des appareils 56.674.

La France vient ensuite, avec 611.736 kilomètres de fils, 21.396 bureaux et 30.591 appareils. L'Angleterre a 605.684 kilomètres de lignes, avec seulement 14.185 bureaux où fonctionnent, en revanche, 46.702 appareils. La Russie, qui possède 718.197 kilomètres de lignes, est en retard pour le nombre des bureaux et des appareils, qui ne sont respectivement que de 8.722 et 9.305.

Si l'on examine le mouvement des télégrammes, l'ordre n'est plus le même.

L'Angleterre est la première pour l'émission des télégrammes intérieurs, avec 78 millions 269.000 télégrammes échangés; puis vient

la France, avec 53.976.000; l'Allemagne, avec 41.447.000; la Russie, 34.705.000.

Les communications internationales qui, mieux que toutes les autres peut-être, sont fonction de l'activité commerciale du pays, se chiffrent par 19.457.000 pour l'Allemagne, 16.619.000 pour l'Angleterre, 11.493.000 pour la France et 6.065.000 pour la Russie.

Cette dernière arrive en tête pour les recettes réalisées: 80.948.000 francs, l'Angleterre a encaissé 79.322.000 francs, l'Allemagne 47.437.000 francs et la France 46.511.000.

L'Algérie a aujourd'hui un développement de lignes télégraphiques qui atteint 39.772 km., desservies par 726 bureaux et 1.019 appareils et ayant transmis 3.046.000 télégrammes.

Le Cinéma-Express

Autrefois, aller de Paris à Londres était un long voyage. Avec les rapides, c'est devenu une excursion, avec l'aéroplane, une simple promenade. C'est l'aéro qui détient le record Paris-Londres... Le cinéma a essayé de le lui ravir.

Le jour de la revue de Vincennes, un train spécial, composé d'une machine, du tender et d'un wagon, quittait Paris et se dirigeait vers Calais à une vitesse moyenne de 107 kilomètres à l'heure.

Ce train transportait un film cinématographique, pris l'après-midi, représentant la revue donnée en l'honneur du roi. En trois heures, le train du cinéma accomplissait le trajet: les meilleurs rapides en mettent quatre.

A Calais, un paquebot spécial, puis à Douvres, un train sous pression transportèrent le film à Londres, et le soir même, les Anglais applaudissaient la revue passée l'après-midi. Jules Verne, il y cinquante ans, n'aurait pas osé faire une telle prédiction.

Entre Gascons

Marius a rencontré son vieil ami Baptistin.

— Figure-toi, commence Marius, que je suis allé dans un pays où il faisait si chaud que les poules y pondaient des œufs durs!

Mais Baptistin n'est jamais pris de court.

— Mais, riposte-t-il, j'ai vu beaucoup plus fort. Il faisait tellement froid dans le pays où je suis allé, que les poules n'y pondaient que des œufs à la neige.

— Quelle blague! répond simplement Marius.

Et vexé, mécontent, il plante là son vieil ami.

INFORMATIONS

Au Maroc

Le combat de Taza

Voici la physionomie générale du combat du 12 mai, qui portera, dans l'histoire, le nom de combat de la Montagne de Tsoul.

L'opération avait été jugée indispensable par le général Gouraud, pour dégager la route de Taza. Les quinze tribus Tsoul s'étaient rassemblées sur trois crêtes parallèles de 300, 600 et 1.200 mètres, en face du camp du général Gouraud. Les tribus Riata avaient été subjuguées le 10 mai; elles avaient envoyé peu d'effectifs.

Le général Gouraud décida de porter son effort maximum sur l'assaut de cet escalier gigantesque où des milliers de Tsoul attendaient, prêts à l'attaque, renforcés par des contingents de Senadja, sous la conduite de El Hadjam.

Laissant la garde du camp au bataillon Billotte, le général Gouraud répartissait ses effectifs. Il plaçait au centre, sous le commandement du colonel Bulleux, dix-sept

compagnies et trois sections de mitrailleuses.

La droite commandée par le lieutenant-colonel Delavaud, comprenait le bataillon Millet, le bataillon Pellegrin, le bataillon de zouaves du commandant Dangan.

La gauche, sous les ordres du lieutenant-colonel Girodon, comprenait le bataillon Denis-Laroque, le bataillon Frèrejean et Prélier et le bataillon de tir des Marocains sous les ordres du commandant Poennibeau.

Le service des renseignements signalait que l'extrême gauche serait inquiétée par les contingents des Senadja avec El Hajani. Les spahis du commandant Devanlay et la compagnie légère montée du capitaine Rollet devaient maintenir en respect la droite de l'ennemi.

Les Souverains Danois en France

Après avoir été reçus à Londres de la façon somptueuse et familiale que l'on sait, Christian X et la reine Alexandrine viennent d'arriver en France, où leur visite, pour avoir nécessairement un caractère moins intime, n'a pas été moins chaleureuse et cordiale.

Le roi et la reine de Danemark ont été accueillis en France comme des amis sincères de notre pays, des amis de toujours. Ils aiment eux-mêmes notre histoire, nos traditions, tout ce qui est le génie de notre race et de notre civilisation.

A Calais, la réception a été des plus enthousiastes. A 10 h. 15, une salve de coups de canon annonce l'arrivée en rade du yacht royal qui paraît au détour du chenal et vient directement à l'accostage. Les marins des torpilleurs de la défense mobile de Dunkerque, mouillés dans l'avant-port, poussent des hurrahs.

Le yacht accoste avec facilité, mais comme la mer est basse on doit assujettir la passerelle de débarquement sur le pont de commandement.

Christian X et la reine Alexandrine sont montés dans le train pour se rendre à Paris où ils sont arrivés à 3 heures et ont été reçus à la gare du Bois-de-Boulogne par M. et Mme Poincaré.

La foule a fait un accueil chaleureux aux souverains danois qui sont rentrés à l'Élysée où ont eu lieu les réceptions.

A 5 heures, les souverains ont été reçus à l'Hôtel de Ville où des discours furent prononcés par M. Chassaing-Guyon, président du Conseil municipal et par le roi.

Le soir a eu lieu le dîner à l'Élysée: au dessert, des toasts ont été portés par M. Poincaré et le roi.

Dimanche matin, les souverains ont reçu au ministère des Affaires étrangères et ont offert un déjeuner à M. Poincaré.

Dans la journée, les souverains se sont rendus à Longchamp où ils ont assisté aux courses de chevaux.

Le soir il ont été reçus au ministère des Affaires étrangères par M. Doumergue.

Dans la journée de lundi, les souverains danois ont assisté à la revue des troupes et à l'envol d'avions au camp de Satory.

Comme toujours, la revue a obtenu le plus vif succès.

Après la revue, les souverains ont assisté au dîner de gala qui a eu lieu à Versailles.

Les élections municipales à Hazebrouck

Dimanche ont eu lieu à Hazebrouck les élections municipales. La liste de l'abbé Lemire obtient 474 voix de majorité.

L'abbé Lemire est élu par 1.823 voix. M. Warein, maire sortant, obtient 1.379 voix.

Aussitôt après la proclamation du résultat des élections municipales,

l'abbé Lemire s'est montré au balcon de l'immeuble, siège de son Comité, et devant une foule compacte, il a remercié au nom des 27 candidats de l'Union républicaine, le peuple qui, en le nommant à la mairie, a prouvé à toute la France que l'heure de la justice a sonné.

« Nous nous consacrons, a-t-il dit, à ramener dans cette ville la paix pour tout le monde, nous travaillerons tous pour la prospérité et la grandeur de la cité flamande. »

On annonce qu'une grande manifestation aura lieu demain pour fêter l'élection de la liste de l'abbé Lemire.

Les réquisitions de M. Lescouvé contre M^{me} Caillaux

Lundi dernier, M. Boucard avait clos son instruction et transmis au parquet le dossier de l'affaire Caillaux. Depuis lors, M. Théodore Lescouvé, procureur de la République, a lui-même étudié les interrogatoires et les témoignages et il a renvoyé au juge d'instruction le dossier où il a pris ses réquisitions.

Le procureur de la République requiert contre Mme Caillaux des poursuites pour homicide volontaire avec préméditation.

En conséquence, M. Boucard a rendu lundi une ordonnance conforme aux réquisitions du procureur. Cette ordonnance renverra Mme Caillaux pour assassinat devant la chambre des mises en accusation. Il appartiendra à cette juridiction de fixer définitivement l'inculpation et d'ordonner, s'il y a lieu la comparution de l'inculpée devant la Cour d'assises.

Retour macabre

Institutrice au hameau de Butry près d'auvers-sur-Oise, Mme Marie Perrot alla faire samedi, une courte promenade aux environs de sa maison d'école.

Le soir, vers cinq heures, elle rentra, ses clefs en main. Elle s'approcha de la porte d'entrée, mais aussitôt elle s'arrêta stupéfaite; sur le panneau de la porte, était accroché un grand tablier noir auquel était épinglé un carton blanc et, sur le carton, il y avait ce mot: Décès.

La première minute de surprise passée, Mme Perrot se prit à rire: un écolier, sans doute, avait imaginé cette farce macabre.

Cependant, la porte, malgré que l'institutrice eût fait jouer le pêne, ne pouvait s'ouvrir, Mme Perrot appela des voisins. L'huis enfin fut enfoncé.

Alors l'institutrice eut l'explication de l'avis inscrit sur le carton.

Etendu sur le lit, la tête trouée d'une balle, son mari, employé de commerce à Paris, gisait ensanglanté.

M. Perrot avait quitté sa femme depuis déjà plusieurs mois. Il n'était revenu chez elle que pour se donner la mort.

100.000 fr. de pièces fausses

Le contrôle des recherches de la sûreté générale, à la suite d'une enquête qui a duré plusieurs mois, vient de mettre la main sur toute une bande de faux monnayeurs savamment organisés et qui, dans la banlieue parisienne et en province, a émis pour plus de 100.000 francs de pièces fausses de 5 fr., au millésime 1873 et de 2 fr., au millésime 1912 à l'effigie de la Semeuse.

Un individu nommé Gabriel Moreau, fut le premier arrêté à Amiens. Conduit au parquet de cette ville et interrogé par M. Binet, juge d'instruction, Moreau déclara qu'il tenait les pièces d'un individu dont il ignorait le nom, mais qu'il avait connu à Paris dans le quartier de La Villette.

La Sûreté générale, en recherchant le complice de Moreau apprit que ces deux individus faisaient partie d'une bande de faux monnayeurs composée d'hommes et de femmes au nombre d'une cinquantaine.

Après d'habiles investigations,

tant en province que dans la banlieue parisienne, les principaux coupables ont été arrêtés et sont maintenant sous les verrous.

Ce sont, en outre de Gabriel Moreau, les nommés Célestin Gizard, dit Tintin, les deux frères Léonard et Emile Saint-Albin; André Colombe, Jules Delpech, dit Emile le rasé; Gaston Nenard, dit Binoclard; la fille Gabrielle Balestra, dite Gaby; Henri Sudre dit Meme, Eugène Chaut, dit Eugène de Paris; Berte Frantz, Roger Paillet, Jules Charrier dit Julot; Henry Venator, dit Boston; Jeanne Demarle, Marguerite Thomas, Marie-Louise Pouteau, Henri Furet, Georges Dubuisson, Camille Montagne, Suzanne Robert, Marie Sohlbach, dite Mariette de Bellevue; Emilie Ulrich, dite Lilie Gaston; Simon, dit l'Anglais, et Lucien Paul Poirer.

Ces individus, pour la plupart, sont de dangereux repris de justice et, maintes fois déjà, ils ont été arrêtés pour émission de fausse monnaie.

Une famille empoisonnée par des œufs de cane

Au village de Verneuil, près Senlis, Louis Fontenay, trente-quatre ans, mangea des œufs sur le plat, dont une partie était des œufs de cane. Le lendemain, dans la journée, au cours de son travail, il fut pris de violentes coliques et se rendit chez son frère, à Villers-Saint-Paul, pour se faire soigner. Le jeudi, la mère et les trois enfants commencent le restant du plat. Vendredi, tous furent pris de vomissements, et une des fillettes succomba.

Le parquet s'est rendu au village de Verneuil, accompagné d'un médecin légiste, afin de procéder à l'autopsie de la fillette. Il a déterminé que la mort provenait d'un empoisonnement par les œufs de cane.

L'état du père est très grave.

Petites Nouvelles

Dimanche matin a eu lieu, à l'hôtel de ville, à Paris, dans la salle des séances du Conseil municipal, l'élection de trente-délégués en vue des élections sénatoriales du 21 juin prochain, et de huit délégués suppléants. Les gauches avaient décidé de ne pas prendre part au vote. Aussi la liste des candidats républicains libéraux progressistes et d'intérêt municipal fut-elle élue sans lutte.

— La neige est tombée abondamment sur le ballon d'Alsace et Honnek. La température s'est refroidie.

— Le capitaine Jeannerot, chef de l'éscadrille d'aviation d'Oudjda, se rendant à Taza par la voie des airs, est tombé entre Saïssaffat et Guercif. Le capitaine et son mécanicien sont indemnes. L'appareil est endommagé.

— On apprend de Corfou que les pourparlers engagés entre la Commission internationale et les délégués épirotes auraient abouti. Le projet de traité serait signé aujourd'hui.

— Une lettre parvenue du Pérou à Plymouth annonce que quarante-cinq soldats péruviens, accusés de mutinerie et de complot contre leurs officiers, furent conduits à la rivière Napo, affluent de l'Amazone. Là on les plaça sur un radeau, qu'on laissa aller à la dérive, tandis que du bateau-patrouille « Iquitos » on expérimentait sur eux le tir d'une mitrailleuse. Tous ont été tués, car ceux qui n'étaient que blessés ont été achevés à coups de sabre.

— Les suffragettes ont incendié les tribunes du champ de courses de Birmingham, qui ont été entièrement détruites. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de livres sterling.

— Le courrier de Feriana à Tebessa a été attaqué à Tebessa, au moment où il entrait dans la ville, par plusieurs individus armés. Après avoir essayé des coups de fusil, le courrier a été assommé et dévalisé. La victime a été transportée à l'hôpital dans un état grave.

Probité
Vendredi, M. Cayrac, a trouvé sur la voie publique une montre en argent.
Il a fait déclaration de sa trouvaille à la police où le propriétaire de la montre est allé la réclamer.

Accident
Mardi matin, vers 8 heures 1/2, M. Mignot, laitier à Pradines, avait laissé son cheval attelé dans la rue Lastié.
L'animal ayant pris peur, s'engagea dans la rue des Boulevards où passait le jeune Jean Cluzel qui fut renversé.
Relévé et transporté à la pharmacie de la Croix-Rouge, le directeur M. Garnal donna les soins à Jean Cluzel qui portait des égratignures sur la figure : son état ne paraissait pas grave.
Le cheval fut arrêté, et ramené à son propriétaire.

Tribunal correctionnel
Audience du 18 mai
AFFAIRE BARRAL
Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Barral, de Prayssac.
M. Barral est une bonne, inculpé de fraude sur le poids de marchandises sont relaxés sans dépens.

VAGABOND
Le nommé Henri Druart, né à Rocroy, est un vagabond incorrigible, et qui n'est pas commode quand il a bu un coup.
Se trouvant en état de vagabondage, à Villesèque, il se prit de querelle avec le maire qu'il injuria et bouscula.
Le tribunal condamne ce méchant vagabond à 4 mois de prison.

COTREBANDE
Un contrebandier d'allumettes est condamné à 300 francs d'amende.

COUPS ET BLESSURES
Le nommé R... et la femme V... sont poursuivis pour coups et blessures.
R... est condamné à 6 jours de prison (avec sursis) et 25 francs d'amende.
La femme V... qui fait défaut est condamnée à 25 francs d'amende.

Orages
Dans la journée de lundi, après une matinée très chaude, le tonnerre a grondé et une forte pluie est tombée sur notre ville.
Dans la journée de mardi, vers 1 heure, le tonnerre s'est fait de nouveau entendre et jusqu'à deux heures, un violent orage s'est abattu sur la ville dont les rues en quelques minutes furent transformées en lacs.
Les agriculteurs ne se plaignent pas de l'eau qui est tombée.

Arrondissement de Cahors
Les Junies
Contrée délaissée. — De nombreuses réclamations n'ont cessé d'avoir lieu, depuis plus d'une année, pour demander que les deux grandes artères qui desservent l'importante vallée de la Masse soient remises dans un état de bonne circulation.
Pendant une longue période, tous les habitants qui ont des intérêts dans un rayon de plus de 15 kilomètres, ne peuvent se rendre, soit à la gare pour le transport de leurs marchandises, soit aux champs pour leurs travaux. Les deux routes qui sont parallèles à la vallée sont dans un état lamentable. La circulation est devenue complètement impossible.
Des plaintes, des réclamations surgissent journellement, demandant que l'on apporte des réparations sur ces points qui sont le rattachement de la ligne de la vallée du Lot se dirigeant sur Cazals-Gourdon.
Nous croyons savoir que cette intéressante question a été prise en considération et que l'administration de la voirie a reconnu le bien fondé des réclamations qui lui sont parvenues.
Aussi elle va prendre des dispositions en conséquence, pour ne pas laisser plus longtemps une vaste contrée dans l'état d'isolement où elle se trouve depuis de longues années.
Toute la population intéressée à la ferme espoir que le conseil général votera les fonds nécessaires qui doivent servir aux pressants travaux de rétablissement de ces deux voies. La haute assemblée départementale ne manquera pas de donner satisfaction aux laborieux habitants de cette importante contrée, qui attendent impatiemment de sa part ce geste généreux et utile.

Blars
Au sujet de l'école. — M. le maire a reçu la lettre suivante de M. l'inspecteur primaire de Figeac :
« J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. l'inspecteur d'académie vient de m'informer que M. le ministre a décidé la création d'une classe enfantine à annexer à l'école mixte de Blars, à dater du 1er mai courant.
« Concernant les locaux nécessaires (classe et logement), vous m'avez écrit, à la date du 26 septembre 1913 :

« 1. Que d'accord avec M. Lacroix, le logement inhabité depuis trois ans par celui-ci serait lapissé et remis à neuf, les plafonds blanchis et mis à la disposition de l'institutrice ;
« 2. Que la salle de classe serait divisée en deux par une cloison.
« Vous prétendez, d'ailleurs, cette installation comme provisoire, en attendant que la commune atteigne le chiffre de 500 habitants et puisse présenter dans quelque temps un projet de construction d'un groupe scolaire entre le bourg de Biars et le quartier de la gare.
« Je vous serai obligé, monsieur le maire, de vouloir bien faire exécuter d'urgence, les travaux précités concernant la salle de classe et le logement, et de vouloir bien me tenir au courant, afin qu'il soit possible de donner effet à la décision de M. le ministre à une date aussi rapprochée que possible.
« L'inspecteur primaire. »

Grézels
Fête locale. — La grande fête locale de Grézels aura lieu cette année le dimanche 24 mai.
Comme chaque année, des réjouissances variées auront lieu sur la place publique. Un bal champêtre est organisé par les soins de la jeunesse avec le concours d'un orchestre de choix. Illuminations dans la soirée.
Rien ne sera négligé pour permettre au nombreux visiteurs de se procurer le plus d'agrément possible.

Arrondissement de Figeac
Saint-Chels
Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Francoual propriétaire domicilié à la Boule commune de St-Chels âgé de 84 ans décédé à la suite d'une courte maladie. Le regretté défunt était le père de nos excellents amis MM. Raymond Francoual propriétaire, président du Syndicat de planteurs de tabac de notre commune ; Fernand Francoual conseiller municipal de Saint-Sulpice ; le grand-père de M. Georges Francoual receveur de l'enregistrement à Saint-Sauveur (Alpes Maritimes) et le beau-père de M. Delpérier commis des postes à Figeac. Il avait été maire de Saint-Sulpice pendant vingt années consécutives et était très estimé dans sa commune natale; affable et serviable, il emporta les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont connu. Il fut toute sa vie un homme de bien.
Ses obsèques ont eu lieu à St-Sulpice dimanche dernier 17 mai à 10 heures du matin au milieu d'une foule énorme venue de St-Chels où le défunt habitait, de Figeac, de Marcihac; toute la population de St-Sulpice y assistait également.
On peut dire qu'elles furent imposantes et qu'elles ont été une véritable manifestation de sympathie pour cette honorable famille si favorablement connue dans la région.
Remarquable dans l'assistance le conseil municipal de Saint-Sulpice, M. Magné maire ; M. Falguière maire de Marcihac et de nombreux amis qui avaient tenu à assister à cette triste cérémonie.
Puissent ces témoignages de sympathie apporter un adoucissement à la douleur de cette famille si cruellement éprouvée à laquelle nous adressons l'hommage de nos condoléances emues et attristées.

Figeac
Foire du 15 mai. — Malgré sa coïncidence avec celle de Gramat, la foire du 15 mai a été assez importante, et les transactions sur les divers marchés bien suivies. A signaler une hausse sur tous les bestiaux.
Voici les cours pratiqués :
Boeufs d'attelage, de 1.000 à 1.200 fr. la paire ; boeufs gras, de 36 à 38 fr. le quintal ; veaux et moutons gras, de 1,25 à 1,30 le kilo.
Porcelets, de 20 à 40 fr. la pièce.
Blé, de 20 à 21 fr. l'hectolitre ; avoine, de 9,50 à 10 fr.
Volaille, 1 fr. le demi-kilo.
Chevreaux, de 5 à 6 fr. la pièce.
Œufs, 90 c. la douzaine.
Les asperges avaient fait leur apparition et n'avaient pas de cours régulier.
Tribunal correctionnel. — Audience du 16 mai.
Une seule affaire est appelée. Le tribunal prononce une condamnation à 16 francs d'amende (avec sursis), pour violences et voies de fait.
Les disciples de Saint-Hubert. — Dimanche, les chasseurs étaient venus de Planioles, de Lissac, de Camburat et d'ailleurs, pour assister à une battue aux renards qui eut lieu dans les parages de Combecave, de Laspeyronies est les bois de Nuéjols.
Les battues furent très intéressantes.

Rueyres
Fête locale. — Notre première fête de l'année aura lieu jeudi prochain 21 mai. L'entraîné des jeunes gens à préparer les réjouissances, un temps superbe en prévision, font espérer une très agréable journée.

Arrondissement de Gourdon
Gramat
Concours de pouliches de 3 ans et de 2 ans le 13 mai à Gramat
Le concours de pouliches de demisang, de 2 et 3 ans, qui a eu lieu à Gramat, le 13 courant, avait attiré un nombreux public qui a admiré les beaux et nombreux sujets présentés. Voici les résultats de ce concours
POULICHES DE 3 ANS
1. Lacarrière, à Thémènes, 420 fr. plus 500 fr. de prime de conservation.

Gorses
Lettre ouverte à M. le Directeur de « La Défense » à Cahors.
Un Monsieur qui signe F. L. a cru devoir se servir de votre journal pour me prendre violemment à partie au sujet du différend survenu entre M. le vicaire de Gorses et moi. — C'est beaucoup d'honneur qu'il me fait. Je l'en remercie très sincèrement.
Dans sa longue élocution il prétend que j'ai commis un « scandale épouvantable » en disant tout haut à M. le vicaire de Gorses ce que beaucoup pensent tout bas. Il me fait un grief de m'être trouvé sur le passage de l'évêque, lors de sa dernière visite à Gorses. Enfin je persiste, dit-il, à voter et à faire voter pour des hommes tels que « Vival, Loubet et autres... »
Comme il rage de voir que ses amis de la réaction essuient défaits sur défaite et qu'il trouve que cette plaisanterie à trop duré, il me menace poliment du « manche à balai ».
Tout beau, Monsieur et souffrez qu'on s'explique. Quelle que soit votre sainte indignation et dussé-je m'attirer les foudres de votre éloquence, je persiste à croire que M. l'abbé cher à votre cœur d'athée repentant, remplirait bien mieux son rôle de pasteur, si, laissant à d'autres le soin de faire de la politique militante ou de la polémique agressive, il se renfermait strictement et modestement dans le domaine religieux. Au risque d'être à nouveau taxé d'Aliboron, je persiste à dire que :
L'Eglise n'est pas le forum.
La chaire n'est pas une tribune politique.
Le prêtre ne doit pas être un ministre de discorde et de guerre.
En ce qui concerne ma présence sur le passage de l'évêque, j'avoue que j'ai eu tort de céder aux invitations pressantes de M. le curé de Gorses. Les reproches que par votre voix, l'on m'adresse aujourd'hui, suffiraient pour m'éclairer à jamais sur la façon dont certaines personnes entendent la reconnaissance.
Je n'avais d'ailleurs pas attendu vos sommations pour prendre une résolution à ce sujet.
Je me fais une gloire et je suis fier d'avoir, depuis 26 ans que je suis maire de la commune de Gorses, mené le bon combat pour la République aux côtés des vaillants démocrates MM. Vival, Pauliac, Roussille, Mage, Loubet et Bécays qui sont l'honneur de notre parti. Je trouve écœurant que, vous, le farouche anticlérical de jadis, qui avez été gavé par cette République sur le compte de laquelle vous vous plaisez tant de dauber maintenant, vous soyez aujourd'hui le défenseur d'une si mauvaise cause. Mais, la haine dit-on, est mauvais conseiller...
Vos menaces, croyez-le bien, ne m'effraient nullement ; elles me font plutôt rire, venant de vous. Toutefois, si vos mains d'aristocrate ne trouvent pas trop humiliant de se servir « d'un balai » pour m'obliger à céder la place que j'occupe à vos amis, je vous offrirai généreusement celui que j'ai employé autrefois pour balayer certain personnage que vous connaissez tout particulièrement.
Ma réponse serait incomplète si je ne vous complimentais sur votre langage. C'est celui d'un homme qui se pique de bon ton et de bonnes manières. Je cueille en effet au hasard parmi les épithètes malsonnantes pour ne pas dire injurieuses dont votre article est émaillé :
« Autoritaire doublé d'un malotru, énergumène, goujat... bafouillage... »
Et vas-y donc ! C'est pas ton père ! comme dit l'autre,
On voit bien n'est-ce pas que nous sommes dans le beau monde !
Mais j'oubliais : à aeries !
Ane, dites-vous notre magistrat communal ;
Ane donc, son conseil municipal. Et vous ? Grand homme, parle ! Pardon ! La Fontaine l'a dit :
« Le plus âne des trois, n'est pas celui qu'on pense. »
D. GASQUET,
Maire de Gorses.

Le Roc
Comité Radical. — Il vient de se former à Nadaillac un comité radical et radical socialiste. Quatre-vingts membres ont adhéré à ce nouveau groupement dont la présidence a été offerte à l'unanimité à M. Mespoulet, adjoint.
Cette section est déjà à l'avant-garde du parti républicain dans le canton de Payrac et le comité qui vient d'être créé ne pourra que faire de la bonne besogne.

Thédirac
Enfant brûlé par le vitriol. — Samedi, Mme Granié, à Thédirac, nettoyait ses ustensiles de cuisine avec du vitriol lorsque son petit-fils, René Vielleaze, prit le flacon et en but.
Le pauvre petit succomba vers deux heures du matin, dans d'atroces souffrances.

Dégagnac
Carnet blanc. — Les mariages vont leur train. Après celui de M^{lle} Laure Rodès, de Poudens, puis celui de M^{lle} Elise Auricoste, de Peyrebrune, encore tout récents, c'est maintenant celui de M^{lle} Julie Triaire, fille de M. Triaire commis de culture des tabacs à Dégagnac.
M^{lle} Julie Triaire épouse M. Bourès, employé des chemins de fer de la Compagnie d'Orléans en résidence à Toulouse.
Nous adressons nos meilleurs vœux aux jeunes et charmants futurs époux.
Naisances. — Et les naisances aussi se succèdent assez vite : le 8 mai c'était celle de Gineste Albert Philémon, à Lantès ; le 9 mai celle de Marie-Rose Bach au bourg, et le 15 mai celle de Deneux Henri-Elie, au Séchoir.
Félicitations et vœux de bonheur.

Le Roc
Comité Radical. — Il vient de se former à Nadaillac un comité radical et radical socialiste. Quatre-vingts membres ont adhéré à ce nouveau groupement dont la présidence a été offerte à l'unanimité à M. Mespoulet, adjoint.
Cette section est déjà à l'avant-garde du parti républicain dans le canton de Payrac et le comité qui vient d'être créé ne pourra que faire de la bonne besogne.

Thédirac
Enfant brûlé par le vitriol. — Samedi, Mme Granié, à Thédirac, nettoyait ses ustensiles de cuisine avec du vitriol lorsque son petit-fils, René Vielleaze, prit le flacon et en but.
Le pauvre petit succomba vers deux heures du matin, dans d'atroces souffrances.

Dégagnac
Carnet blanc. — Les mariages vont leur train. Après celui de M^{lle} Laure Rodès, de Poudens, puis celui de M^{lle} Elise Auricoste, de Peyrebrune, encore tout récents, c'est maintenant celui de M^{lle} Julie Triaire, fille de M. Triaire commis de culture des tabacs à Dégagnac.
M^{lle} Julie Triaire épouse M. Bourès, employé des chemins de fer de la Compagnie d'Orléans en résidence à Toulouse.
Nous adressons nos meilleurs vœux aux jeunes et charmants futurs époux.
Naisances. — Et les naisances aussi se succèdent assez vite : le 8 mai c'était celle de Gineste Albert Philémon, à Lantès ; le 9 mai celle de Marie-Rose Bach au bourg, et le 15 mai celle de Deneux Henri-Elie, au Séchoir.
Félicitations et vœux de bonheur.

2. Puybaret, à Gramat, 400 fr. plus 500 fr. de prime de conservation.
3. Lacarrière, à Thémènes, 350 fr. plus 500 fr. de prime de conservation.
4. Ferluc, au Bourg, 283 fr. plus 500 fr. de prime de conservation.
5. Orliac, à Rocamadour, 250 fr. plus 500 fr. de prime de conservation.
6. Turenne, à Thémènes, 200 fr.
7. Lafon, à Durbans, 200 fr.
8. Rochy, au Bourg, 200 fr.
9. Lacarrière, à Thémènes, 140 fr.
10. Lacam, à Issendolus, 140 fr.
11. Landes, à Albiac, 140 fr.
12. Thamié, à Gramat, 140 fr.
13. Ayrolles, à Issendolus, 140 fr.
14. Bergougnous, à Gramat, 100 fr.
15. Bergougnous, à Gramat, 100 fr.
16. Pugniet, à Issendolus, 100 fr.
17. Pégouriez, à Gramat, 100 fr.
18. Aurusse, à Issendolus, 100 fr.

Mentions honorables
Battut, à Issendolus.
Vayssière, à Labastide-Murat.
Bergougnous, à Issendolus.
Montet, à Issendolus.
De Lavalette à Aynac.
Mayonove à St-Laurent.
POULICHES DE 2 ANS
1. Lacarrière, à Thémènes, 200 fr.
2. Vitrac, à Gramat, 150 fr.
3. Mages, au Bourg, 100 fr.
4. Lacarrière, à Thémènes, 90 fr.
5. Lacarrière, à Thémènes, 90 fr.
6. Gauthier, à Issendolus, 90 fr.
7. Vielleaze, à Flaugeac, 65 fr.
8. Mages, au Bourg, 65 fr.
9. Tournier, à Issendolus, 65 fr.
10. Vielleaze, à Issendolus, 65 fr.
11. Baffara à Gramat, 50 fr.
12. De Lépinay, à Gramat, 50 fr.

Mentions honorables
Lapergue, à Rueyres.
Vernet, à Issendolus.
Mayzen, à Issendolus.
Capelle, à Lunegarde.
Delsahut, à Thémènes.
Monthertrand, au Bourg.
Ferluc, au Bourg.
Brunet, à Issendolus.
Besombes, à Sonac.
Foire. — Très bonne foire à Gramat le 15 mai. Voici les cours :
Boeufs de trait de 1000 à 1150 fr. la paire.
Vaches de trait de 700 à 850 fr. la paire.
Boeufs de boucherie de 38 à 45 fr. les 50 kilos.
Vaches de boucherie de 32 à 36 fr. les 50 kilos.
Bouvillons d'élevage de 300 à 450 fr. la paire.
Veaux de lait de 1 fr. 40 à 1 fr. 20 le kilo.
Moutons gras de 36 à 40 fr. les 50 kilos.
Brebis de troupeau de 35 à 50 fr. pièce.
Agneaux de 20 à 30 fr. pièce.
Marchéaux pores, peu amenés ; les pores gras et les pores de charcuterie manquent.
Nourrains de 30 à 50 fr. pièce.
Porcelets peu demandés de 8 à 15 fr. pièce.
Halle : Blé 21 fr. l'hectolitre. Avoine 9 fr. l'hectolitre.
Volaille ; Poules 0 fr. 80 le 1/2 kilo. Poulets 0 fr. 85 le 1/2 kilo. Œufs 0 fr. 75 la douzaine.
Oisons 3 fr. pièce, caneton 2 fr. pièce.
Chevreaux de 5 à 6 fr. pièce.

Le Roc
Comité Radical. — Il vient de se former à Nadaillac un comité radical et radical socialiste. Quatre-vingts membres ont adhéré à ce nouveau groupement dont la présidence a été offerte à l'unanimité à M. Mespoulet, adjoint.
Cette section est déjà à l'avant-garde du parti républicain dans le canton de Payrac et le comité qui vient d'être créé ne pourra que faire de la bonne besogne.

Thédirac
Enfant brûlé par le vitriol. — Samedi, Mme Granié, à Thédirac, nettoyait ses ustensiles de cuisine avec du vitriol lorsque son petit-fils, René Vielleaze, prit le flacon et en but.
Le pauvre petit succomba vers deux heures du matin, dans d'atroces souffrances.

Dégagnac
Carnet blanc. — Les mariages vont leur train. Après celui de M^{lle} Laure Rodès, de Poudens, puis celui de M^{lle} Elise Auricoste, de Peyrebrune, encore tout récents, c'est maintenant celui de M^{lle} Julie Triaire, fille de M. Triaire commis de culture des tabacs à Dégagnac.
M^{lle} Julie Triaire épouse M. Bourès, employé des chemins de fer de la Compagnie d'Orléans en résidence à Toulouse.
Nous adressons nos meilleurs vœux aux jeunes et charmants futurs époux.
Naisances. — Et les naisances aussi se succèdent assez vite : le 8 mai c'était celle de Gineste Albert Philémon, à Lantès ; le 9 mai celle de Marie-Rose Bach au bourg, et le 15 mai celle de Deneux Henri-Elie, au Séchoir.
Félicitations et vœux de bonheur.

VIIEILLARDS ANÉMIÉS, CONVALESCENTS
Si vous voulez retrouver vos forces perdues mettez-vous au régime du
PHOSCAO
(Ancien Phospho-Cacao)
Le plus puissant des déjeunés
Le plus puissant des reconstituants
L'aliment idéal des malades
ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE D'ESSAI
Administration : 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris
Phoscoottes : délicieuses biscottes au Phoscao.

Bibliographie
Au sommaire du nouveau et très brillant numéro des *Annales*, il faut relever la piquante et substantielle étude d'Emile Faguet sur Mme Récamier, un délicieux et printanier souvenir d'enfance de Pierre Loti, la nouvelle série des mémoires littéraires d'Henry Roujon, les impressions algériennes d'André Mesureur, les notes rétrospectives du Bonhomme Chrysale sur Copenhague (à propos de la visite des souverains danois), une savante étude de Louis Gillet sur le musée de Châalis, une spirituelle Saynète d'Henry Duvernois, des poèmes de mai de la comtesse Mathieu de Noailles, Jean Aicard, Daniel Lesueur, etc., sans omettre les chroniques d'actualité toujours si vivantes et si variées d'Yvonne Sarcey, Auguste Dorchain, Gaston Rageol, Pierre Ginisty, Albert Dayrolles, Maurice Verne, René Benoist, Salagnac, etc., etc.
On s'abonne aux bureaux des *Annales*, 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste : 10 fr. par an (étranger : 15 fr.). Le numéro : 25 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Sommaire du n° 2138 du 16 mai 1914.
La nouvelle gare Saint-Lazare aérienne. Les couleurs de l'atmosphère. Ethnographie mexicaine. Les dangers des ondes hertziennes. Edvard Suess. Académie des sciences. Le phare Cannevel.

Ce numéro richement illustré contient en outre un supplément de 8 pages, donnant de nombreuses informations, la description d'appareils utiles (mécanique, électricité, etc.), une chronique d'hygiène, des recettes et procédés utiles, une boîte aux lettres pour les abonnés, une bibliographie, le bulletin météorologique de la semaine.
Un abonnement d'essai d'un mois est servi à toute personne en faisant la demande à Massonet & C^{ie}, éditeurs, 120, boul. Saint-Germain, Paris.
JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2163^e livraison (16 mai 1914).
Filles de proscrit (1793-1799), par Georges-G. Toudouze. A travers le Maroc français (Marrakech), par Louis Rousselet. L'enfant des fées, par Thérèse Jeanroy. Musée des poupées, par Marie Koenig.
Abonnements. France : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. Union Postale : Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes. Librairie Hachette et C^{ie}, 70, boulevard Saint-Germain.

LA SEMAINE PROCHAINE
(Mercredi 27 Mai)
LE PETIT ECHO DE LA MODE
paraîtra sur 20 pages dont 8 pages de son nouveau roman :
ENTRE DEUX AMES
par DELLY
Il contiendra en outre :
1 Grande Feuille de Broderies décalquables
1 Supplément littéraire
12 MODÈLES DE JUPES NOUVELLES
offerts en Patrons-Primes en 4 tailles franco dans la taille choisie contre un Bon et un timbre de 0 fr. 10
EN VENTE PARTOUT et 7, rue Lemaignan, PARIS
Envoi franco de ce numéro exceptionnel contre 0 fr. 15

Journal des Demoiselles
COMPLÈTE L'INSTRUCTION DES JEUNES FILLES. APPORTE D'AMUSANTES RECRÉATIONS. DONNE LE GOÛT DES TRAVAUX D'ART. GUILLE-BOBENET. CRUE SUR LE RÉGIME. DÉVELOPPE L'AMOUR DU FOYER.
LES ROMANS LES PLUS ATTACHANTS LES ARTICLES LES PLUS VARIÉS LES MEILLEURES PAGES DES LIVRES NOUVEAUX
24 Numéros par An
Ed'chamails : PARIS : 12c
Ed'chamails : DÉPARTEMENTS : 14c
Ed'j'verts : PARIS : 16c
Ed'j'verts : DÉPARTEMENTS : 19c
79, Boulevard Saint-Germain, PARIS

EN VENTE
chez tous les Libraires et Correspondants du *Petit Echo de la Mode* et dans toutes les Gares.
Le GUIDE des CONVENANCES
Par LISELOTTE
ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE DES USAGES MONDAINS
(REVUE et CORRIGÉE)
Tout ce que l'on doit connaître se trouve clairement expliqué dans ce fort volume de plus de 400 PAGES.
Le Bébé Tout ce qu'il y a à faire, avant et après la naissance, par les parents, le parrain, la marraine.
La 1^{re} Commun Toilettes, souvenirs, cadeaux, cérémonie, dîner, etc.
Le Mariage Préliminaires, demande, fiançailles, corbillac, cadeaux, trousseau, devoirs des invités, etc. — Ce chapitre est particulièrement complet et tous les cas sont prévus.
Les Réceptions La table, le service, de la maîtresse de maison.
Le Jeu en famille, les Domestiques, les Visites.
Le Jour de l'An Visites, tenue, cartes, le réveillon, les étrennes.
La Correspondance Tous les cas sont étudiés.
Le Deuil Devoirs des parents, durée des deuils, questions d'époux. Successions.
Pas un autre ouvrage n'est plus complet, n'est plus utile, et sa possession s'impose dans toutes les familles.
Ce volume est vendu 0^{fr}.90 seulement
Pour le recevoir franco, adresser mandat-poste de 1 fr. 15 à M. Orsoni, éditeur, 7, rue Lemaignan, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
Carte du Touriste en Bretagne
La Compagnie d'Orléans vient d'éditer, sous forme de dépliant, une *Carte du Touriste en Bretagne*.
Ce document, établi de façon artistique, indique, notamment pour la côte sud de la dite province, les principaux moyens de communication, les localités ou sites les plus intéressants à visiter, les plages les plus remarquables, etc...
Au verso de la Carte un texte de renseignements, accompagné d'illustrations, fournit les indications utiles sur les itinéraires et les combinaisons de billets à utiliser.
La dite Carte est adressée franco contre l'envoi de 0 fr. 45 à l'Administration Centrale de la Compagnie d'Orléans, 4, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Rédacteur en chef
Obligé de cesser son travail, cause disparition journal, demande même emploi grand quotidien province. Ecrire aux initiales E. C. Agence Havas, Publicité, 8, Place de la Bourse, Paris.

PAR CORRESPONDANCE A PÉU DE FRAIS
et sans aucun déplacement, vous pouvez profiter de leçons pratiques de l'ÉCOLE PIGIER :
Commerce, Finance, Ecriture, Langues, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie, Droit, Dessin Industriel, Publicité, etc.
Les leçons étant les mêmes que celles données sur place à l'École, les Elèves par correspondance jouissent des mêmes avantages que ceux sur place : Diplômes, Emplois, L'École Pigier prépare en outre par Correspondance à tous les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, et aux *Carrières Administratives*. Envoi gratuit du Programme C, Boulevard Poissonnière, 19, PARIS. INTERNAT pour Jeunes Gens. Confort moderne.

BULLETIN FINANCIER
Paris le 18 mai 1914.
Marché irrégulier et peu actif.
La rente française fléchit à 86,70.
L'Extérieure Espagnole recule à 88,25, l'Italien à 96,67 et le Serbe à 81,65.
Le Turc se représente à 82,67.
Les fonds russes s'inscrivent : le 3 0/0 1891 à 73,65, le 1896 à 70,65, le 5 0/0 1906 à 101,75, le 4 1/2 1909 à 97,85 et le Consolidé à 88,65.
Nos établissements de Crédit se montrent hésitants. La Banque de Paris cote 1567, le Comptoir d'Escompte 1037, le Crédit Foncier 893, le Crédit Lyonnais 1606 et la Société Générale 792.
Parmi les Chemins français, le Lyon fait 1235 et l'Orléans 1305.
Le Rio-Tinto termine à 1741.
L'action de la Compagnie Electrique de la Loire et du Centre est ferme à 367.
Les recettes de cette Compagnie pour le mois de mars dernier se sont élevées à frs. 571.355 contre frs. 480.645 en mars 1913, soit une augmentation de frs. 90.710 ou 18.87 0/0.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte

Validité exceptionnelle des billets
Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte 1914, la Compagnie d'Orléans rendra valables comme suit :

Ascension : du mardi 19 avril au dernier train du mardi 26 mai.

Pentecôte : du jeudi 28 mai au dernier train du jeudi 4 juin.

Les billets Aller et Retour ordinaires délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. N° 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après les dates extrêmes indiquées ci-dessus.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
et des Ecoles Normales
3, RUE FÉNELON, en face la Halle
Consultations de 9 à 6 heures

Le propriétaire-gérant :
A. COUESLANT.

Le Foyer Familial, Société Épargne, Nuptialité, Natalité, Invalidité, Maisons. Combin. nouv. dem. Insp. Direct. Départementaux et Agents. App^{ts} et fortes commissions. Ecr. av. Référé. 19 rue Bergère, Paris.

COMPTOIR GÉNÉRAL

d'Alimentation
117, rue Saint-Denis, Paris.

à céder 50 actions de 100 fr. chacune. Intérêt dividende par action 8 fr. 80. Pour tous renseignements s'adresser au Siège Social de la Société.

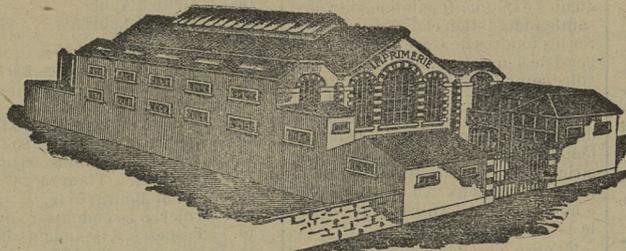
MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 18 Mai 1914

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'Abattoir		REVENU	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
				1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	2.355			0,85	0,80	0,72
Vaches.....	1.175	829	161	0,80	0,76	0,70
Taureaux.....	386			0,75	0,70	0,67
Veaux.....	1.859	2.440	39	1,12	1,08	1,02
Moutons.....	15.931	6.752	850	1,18	1,15	1,00
Porcs.....	4.890	2.748		0,58	0,57	0,56

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur toutes les marchandises. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

IMPRIMERIES A. COUESLANT
CAHORS (Lot)



USINE DE CAHORS

ALENÇON (Orne)

21 PRESSES

Installation Moderne

Travaux en tous genres

LIVRAISON RAPIDE. -- PRIX MODÉRÉS

Étude de M^e Gustave LACHAUD, avoué-licencié à Brive, 2, rue de la République

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE DE DIVERS IMMEUBLES

Sis communes de TURENNE (Corrèze) et de SARRAZAC (Lot)

L'Adjudication aura lieu le **DOUZE JUIN** mil neuf cent quatorze, jour de vendredi, à une heure du soir, au Palais de Justice, à Brive

MISES A PRIX : 1^{er} Lot, 500 fr. -- 2^e Lot, 150 fr. -- 3^e Lot, 150 fr. -- 4^e Lot, 400 fr.

Les frais faits pour parvenir à la vente seront payés par l'adjudicataire en diminution du prix de vente

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que :

Suivant procès-verbaux de BASCLES, huissier à Meyssac, en date du trois mars mil neuf cent quatorze, dénoncé par exploit du même huissier en date du neuf du même mois, et de BOURGES, huissier à Martel, en date du neuf mars, dénoncé par exploit de BASCLES, huissier, en date du treize mars, même mois, le tout visé conformément à la loi, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Brive le dix-sept mars mil neuf cent quatorze, volume deux cent dix-sept, numéro seize, et au bureau des hypothèques de Gourdon (Lot) le dix-sept mars mil neuf cent quatorze, volume cent cinquante-huit, numéro douze.

Il a été, à la requête de Monsieur Paul LAVERGNE, propriétaire et négociant, demeurant à Martel (Lot).

Ayant Maître Gustave LACHAUD pour avoué constitué et qui continuera d'occuper,

Procédé au préjudice de Monsieur Jean CONCHE, propriétaire et courtier, demeurant à la Gironie, commune de Turenne,

N'ayant pas d'avoué constitué,

A la saisie réelle des immeubles dont la désignation suit :

Immeubles sis commune de Turenne

DÉSIGNATION

PREMIER LOT

Mise à prix..... 500 fr.

Une maison d'habitation située à la Gironie, commune de Turenne, construite en pierre, couverte en tuiles, ayant sa façade principale au Midi, où elle est éclairée par une porte et au levant par une croisée.

Une parcelle de terrain située au même lieu, en nature de sol de maison, et sur lequel s'élève le bâtiment ci-dessus.

Une grange située au même lieu, au couchant de la maison dont il est ci-dessus fait mention et y adossée, construite en pierres et couverte en tuiles, ayant sa façade au Midi, où elle est éclairée par deux portes.

Une parcelle de terrain située au même lieu, en nature de sol de grange sur lequel s'élève le bâtiment ci-dessus.

Une grange située au même lieu, au couchant de la maison dont il est ci-dessus fait mention et y adossée, construite en pierres et couverte en tuiles, ayant sa façade au midi, où elle est éclairée par deux portes.

Une parcelle de terrain située au même lieu, en nature de sol de grange et sur laquelle s'élève le bâtiment ci-dessus.

Une autre grange et hangard situés au même lieu et à une

distance de quinze mètres environ des bâtiments ci-dessus vers Midi, construits en pierres et couverts en tuiles de Toulouse. Cette construction est éclairée par une porte et une fenêtre au Nord, et trois ouvertures vers Couchant.

Une parcelle de terrain située au même lieu, en nature de sol de grange et hangard sur laquelle s'élève le bâtiment ci-dessus.

Une cour située entre les bâtiments ci-dessus désignés.

Les immeubles sus-désignés confrontent vers Nord à propriété Baussian et de tous autres côtés à chemins publics et paraissent figurer au plan cadastral de la commune de Turenne sous le numéro 1.094, section C.

Une pièce de fonds en nature de taillis, sise au lieu dit « La Gironie », d'une contenance approximative de treize ares cinquante centiares, portée au plan cadastral de la commune de Turenne, sous le numéro 1.074 p, section C, confrontant à deux chemins et à propriété de Lachambre.

Les immeubles ci-dessus figurés sous les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et dix du cahier des charges des immeubles sis dans la Corrèze.

DEUXIÈME LOT

Mise à prix..... 150 fr.

Une pièce de fonds en nature de vigne, sise au lieu dit « Au Touron », d'une contenance approximative de treize ares

soixante-dix centiares, portée au plan cadastral de la commune de Turenne sous le numéro 1.282 p, Section C, confrontant à propriété de Messieurs Crozat, Baussian, Certain et Garry et figurant sous le numéro huit du cahier des charges.

TROISIÈME LOT

Mise à prix..... 150 fr.

Une pièce de fonds en nature de vigne, sise au lieu dit « La Méricaine », d'une contenance approximative de trente-un ares cinquante centiares, portée au plan cadastral de la commune de Turenne sous le numéro 1.374 p, section C, confrontant à propriétés de Traversat et Garry et figurant sous le numéro neuf du cahier des charges.

Immeubles situés commune de Sarrazac (Lot)

QUATRIÈME LOT

Mise à prix..... 400 fr.

Une pièce de fonds en nature de bois sise au lieu dit « à Lauzel », commune de Sarrazac (Lot), d'une contenance approximative de onze ares soixante-dix centiares environ, portée au plan cadastral de ladite commune sous le numéro 89, section A.

Une pièce de fonds en nature de bois, sise au même lieu et appartenant à la précédente, d'une contenance approximative de deux ares quarante centiares en-

viron, portée au plan cadastral sous le numéro 90, même section.

Une pièce de fonds en nature de bois, sise au même lieu, d'une contenance approximative de quarante-six ares soixante-dix centiares environ, portée au même plan sous le numéro 93, même section.

Une pièce de fonds en nature de terre, sise au même lieu, d'une contenance approximative de trente-sept ares soixante-quinze centiares environ, portée au même plan sous le numéro 98 p, même section.

Une pièce de fonds en nature de terre, sise au même lieu, d'une contenance approximative de vingt-trois ares soixante centiares environ, portée au plan cadastral sous le numéro 94 p, même section.

Une pièce de fonds en nature de pâture, sise au lieu dit « La Bataillolle », même commune de Sarrazac, pour une contenance approximative de neuf ares vingt centiares environ, portée au plan cadastral de la dite commune sous le numéro 101 p, section A.

Une pièce de fonds en nature de bois, située au même lieu de « La Bataillolle » et appartenant à la précédente pour une contenance approximative de quarante-trois ares soixante centiares environ, portée au plan cadastral de la dite commune de Sarrazac, sous le numéro 102, section A.

Ces diverses pièces de fonds confrontent à chemin public de Brenty, à Dorval et Reynal et

sont portées sous les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six et sept du cahier des charges des immeubles sis dans le Lot.

Le cahier des charges dressé par Maître Gustave Lachaud, avoué, pour parvenir à la vente des immeubles ci-dessus a été déposé au greffe du Tribunal civil de Brive, où l'on peut en prendre connaissance sans frais.

Le dit cahier des charges a été publié à l'audience des criées du huit mai mil neuf cent quatorze et, à la même audience, le Tribunal a fixé l'adjudication au douze juin mil neuf cent quatorze.

En conséquence, le DOUZE JUIN mil neuf cent quatorze, jour de vendredi, à une heure du soir, il sera procédé à l'audience des criées et par devant Messieurs le Président et juges composant le Tribunal civil de Brive, séant au Palais de Justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques et adjudication en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-dessus désignés et sur les lotissements et mises à prix ci-après :

Lotissement et mises à prix

Les immeubles ci-dessus seront exposés aux enchères en quatre lots, sur les mises à prix suivantes :

Le premier lot, sur la mise à prix de cinq cents francs, ci.

500 fr.

Le deuxième lot sur la mise à

prix de cent cinquante francs, ci

150 fr.

Le troisième lot sur la mise à prix de cent cinquante francs, ci

150 fr.

Le quatrième lot sur la mise à prix de quatre cents francs, ci

400 fr.

Total des mises à prix.....

1200 fr.

NOTA. — Après les enchères partielles, il sera tenté une enchère sur les quatre lots réunis; au cas où elle ne donnerait pas de résultat, les enchères partielles demeureront définitives.

L'adjudication est en outre donnée à tous ceux du chef desquels il pourrait exister des hypothèques légales sur les biens saisis que, pour les conserver, ils devront en requérir l'inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé le présent placard, à Brive, en l'étude par l'avoué soussigné, poursuivant la vente.

Brive, le 10 mai 1914.

Signé : Gustave LACHAUD, avoué-licencié.

Enregistré à Brive (a. j.), le mai mil neuf cent quatorze, folio , case 7.

Reçu un franc quatre-vingt-huit, décimes compris.

Signé : MARGERIE.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Maître Gustave LACHAUD, avoué poursuivant, qui pourra être chargé d'enchérir.